



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS DU VILLAGE DE SENNEVILLE POUR L'EXERCICE 2017

Conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur les cités et villes et en tant que maire, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2017 du village de Senneville.

Les états financiers audités au 31 décembre 2017 ont été déposés en séance ordinaire le 28 mai dernier et sont disponibles sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante :

<http://www.villagesenneville.qc.ca/fr/19/rapports-financiers>.

Faits saillants

Les revenus de fonctionnement pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 se sont élevés à 6 744 257 \$ et les revenus d'investissement ont atteint 60 047 \$ pour un total de 6 804 304 \$. Les dépenses ont quant à elles totalisé 6 036 653 \$. De cette dernière somme, 3 323 832 \$ représente la part de la municipalité aux services d'agglomération et 46 395 \$ notre part aux services de la CMM.

En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2017 un excédent de fonctionnement de 850 158 \$.

Cet excédent provient principalement d'une provision pour contestation d'évaluation non-utilisée, de droits de mutation et de permis de construction plus élevés que prévus. De plus, un montant de 130 908 \$ (déjà déduit du montant mentionné auparavant) nous a été remboursé par la Ville de Montréal à la suite d'une révision de la méthode de calcul des quotes-parts pour les années 2017-18-19.

Projets 2017

- La construction du nouvel hôtel de ville;
- Démolition de l'ancien garage municipal et début des travaux de construction pour le nouveau;
- Prolongement de l'avenue McKenzie secteur sud;
- Remplacement de la pataugeoire par des jeux d'eau;
- Réfection de pavage ch. Senneville;
- Achat d'un camion pour les travaux publics;
- Plan directeur et d'intervention de drainage pluvial;
- Achat d'équipements de bureau (meubles, ordinateurs, etc.) pour le nouvel hôtel de ville.

Rémunération des élus

Conformément au règlement 414, le maire a reçu en 2017 une rémunération annuelle de 11 776 \$ (plus une allocation de dépense de 5 888 \$) et chacun des conseillers un montant de 3 925\$ (plus une allocation de dépense de 1 963 \$). Le maire reçoit aussi une rémunération/allocation de dépense de l'agglomération.

Julie Brisebois CPA, CA
Mairesse

Le 26 juin 2018



MAYOR'S REPORT ON THE AUDITED FINANCIAL STATEMENTS OF THE VILLAGE OF SENNEVILLE FOR FISCAL YEAR 2017

In accordance with the new dispositions of the Cities & Town Act, I am pleased to submit the highlights of the 2017 annual report of the Village of Senneville.

The audited financial statements as of December 31, 2017 were deposited at the May 28th Public Council meeting and are available on the website: <http://www.villagesenneville.qc.ca/en/19/financial-reports>

Highlights

For the fiscal year ended December 31, 2017 the municipality's audited financial statements show total revenue of \$6 804 304 and total expenses of \$6 036 653. \$3 323 832 of this amount represent the municipality's share of the agglomeration services and \$46 395 of the CMM services.

The financial statements show an operating surplus of \$850 158 after fiscal adjustments (amortization, long term financing, debt reimbursement, affectation, etc.).

This surplus was mostly created by an unused provision for evaluation role contestation, higher than budgeted mutation taxes and permit issuance. Furthermore, we received an amount of \$130 908 (already deducted from the amount mentioned before) from the city of Montreal following a review of the calculation methodology for our share of the agglomeration services for the years 2017-18-19.

2017 projects

- Completion of the new Town Hall;
- Demolition of the old municipal garage and start of construction for the new one;
- Extension of McKenzie South sector;
- Baby pool replacement with Splash Pad;
- Pavement on Senneville Road;
- Purchase of a pick-up truck for public works;
- Storm water drainage and management plan;
- Purchase of office equipment (furniture, computers, etc.) for the new Town Hall.

Remuneration of elected officers

In accordance to by-law 414 for 2017 the Mayor received a salary of \$11 776 (plus an expense allowance of \$5 888) and the Councilors each received an amount of \$3 925 (plus an expense allowance of \$1 963). The mayor also received a salary and expense allowance from the agglomeration.

Julie Brisebois CPA, CA
Mayor

June 26th, 2018